



Annulation de procédure jaf apres jugement

Par **olymp77**, le **14/04/2016** à **09:26**

Bonjour,

Je suis demandeuse de la requête auprès du JAF qui a donné sa décision sur la garde de notre enfant et la pension alimentaire. Cette décision est temporaire et une assistante sociale doit faire une enquête sociale. Mon mari et moi souhaitent emménager ensemble et arrêter cette procédure.

Est-il possible d'annuler cette procédure ?
Comment annuler cette procédure du JAF ?

Merci de votre réponse !

[Modifier mon message] [Supprimer]